

REUNION DU 10 NOVEMBRE 2009

Le dix novembre deux mil neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'octobre, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

Monsieur Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, Mme. Geneviève BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Marie-Thérèse CROZA, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés : Jérôme BELLIER

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,

Date de convocation : 05 novembre 2009

Date d'affichage : 12 novembre 2009

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2010

2°) DELIBERATION - AGENCE POSTALE

3°) DELIBERATION - ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ANJOU AU SIEML

4°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2010

Cette question est annulée. Les tarifs assainissements 2010 ont été voté en juillet 2010.

2°) DELIBERATION - AGENCE POSTALE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la création d'une Agence Postale à Cheviré le Rouge dans l'ancien local de cette dernière (à côté du presbytère). La prise en compte s'effectuera le 1^{er} février 2010 sous réserve de modification.

L'administration postale propose à la commune de Cheviré le rouge une convention de partenariat consistant à mettre en œuvre une politique de contribution à la sauvegarde et à la promotion du patrimoine local. Dans ce cadre, elle propose aux collectivités territoriales et aux acteurs publics du tourisme local d'illustrer de visuels relatifs au patrimoine local des séries limitées d'enveloppes pré affranchies (ci-après nommés les « Prêts-à-Poster Locaux »).

Après avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

3°) DELIBERATION - ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ANJOU AU SIEML

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et plus particulièrement l'article L.5211-18-I

Vu la délibération du Comité syndical du SIEML du 14 octobre 2009 donnant un avis favorable à l'adhésion, au SIEML, de la nouvelle communauté de communes mentionnée ci-dessous,
Le Conseil Municipal de CHEVIRE LE ROUGE

Donne un avis favorable à l'adhésion de la Communauté de Communes du HAUT ANJOU au titre de la compétence optionnelle liée à l'éclairage public

4°) DIVERS

✧ Lecture des courriers de Monsieur et Madame GAUBERT Laurent : Ils demandent s'il est possible de déplacer le panneau « voie sans issue » du chemin du Lavoir. Dans un second courrier transmis à VEOLIA, ils font part que le tout-à-l'égout passe sur leur propriété. La commission Voirie va se rendre sur place pour ces deux demandes.

✧ Lecture du courrier de Monsieur Pierre MEIGNAN, organiste d'Angers : il fait part que la remise en état de l'orgue de l'église coûterait 90 000 à 100 000 euros. Des renseignements seront pris concernant des subventions éventuelles mais pas dans l'immédiat.

✧ Suivi de l'affaire pollution de l'étang communal : la requête a été déposée par Maître Marot au Tribunal de Grande Instance de SAUMUR.

✧ Registre d'état civil de 1933 à 1942 : devis SEDI : Les travaux de restauration et reliure s'élèvent à 609.96 Euros.

✧ La prochaine réunion du Conseil municipal a été fixée le mardi 1^{er} décembre 2009 à 20h30.

✧ Compte-rendu des commissions

Virginie HARDOUIN :

- Conseil d'Administration Centre Social : Projet 2011-2015 : déplacer les activités du centre social dans les communes (ex : activités informatiques)
- Soirées jeux à thème : une fois sur deux à Baugé sinon dans une autre commune à chaque veille de vacances scolaires. Possibilité de le faire à Cheviré avant les vacances de Pâques.

Maylis THURET :

- Habitat : une réunion du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) a eu lieu le 9 novembre. Le SCOT a pour rôle de faire un équilibre entre les communes et un rôle écologique ou de gestion réfléchi de l'aménagement.

Marie-Thérèse CROZA :

- Chorale d'enfants : environ 40 enfants inscrits pour participer à l'arbre de Noël. Les répétitions ont débuté le 10 novembre. Les livres pour le Noël des enfants sont arrivés.
- Une réunion « du mal être au trouble psychiques » aura lieu à Baugé le 17 novembre organisée par les Pays des vallées de la Loire.

Sans autres questions la séance est levée le mardi 10 novembre 2009 à 22H45